

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2015



"C'est mieux que si c'était pire"

"Pas de quoi fanfaronner" diraient certains au regard de nos résultats sur ces élections. Qu'ils se rassurent, ce n'est pas dans nos habitudes et nous laissons ça à d'autres. Et pourtant, compte tenu des circonstances, on peut quand même y regarder à deux fois.

Parce que, vous avouerez tout de même :

- ⇒ Quand nous avons un Directoire qui mène une campagne acharnée et mensongère et soutient ouvertement et sans détours des Organisations Syndicales (OS), (nos fameux larrons)
- ⇒ Quand ces mêmes OS, avec la complicité de la Direction, ne respectent pas les accords qui encadrent la communication à destination des salariés,
- ⇒ Quand d'autres OS font preuve de démagogie en annonçant des programmes irréalistes et irresponsables,

Alors, on peut, sans doute, avoir quelques motifs de satisfaction, non ?

La CGT est donc représentative avec 14,43%.

La CGT maintient le nombre de ses élus *

Malgré les efforts des uns et des autres, la CGT est toujours debout !

Nous remercions toutes et tous les salarié(e)s qui nous ont fait confiance en votant pour les candidats CGT au Comité d'Entreprise et en Délégations du Personnel Réseau et Siège. Nous continuerons, fidèles à nos engagements, à représenter et défendre les intérêts individuels et collectifs des collègues.

Après avoir rencontré tous les syndicats ayant des élus, l'unité syndicale souhaitée étant impossible, la CGT gèrera le CE avec SUD.

Vous trouverez, au dos, la déclaration des élus CGT lors de la réunion du Comité d'Entreprise du 30 juin 2015

* **Retrouvez tous vos élus et représentants CGT sur notre site www.cgteidf.fr**

Déclaration de élus de la Confédération générale du travail Comité d'Entreprise du 30 juin 2015

Nous allons gérer le Comité d'Entreprise (CE) avec les élus SUD. Comme nous nous y étions engagés, nous avons tenté de le faire avec le plus grand nombre d'élus, mais "l'affaire" s'est avérée "compliquée" et n'aura finalement pas été possible.

Nous repartons à nouveau dans cette gestion en terrain connu, forts de l'expérience des 4 ans et demi passés ensemble. Nous avons maintenu les prestations et amélioré certaines au bénéfice du plus grand nombre de salariés, de leur famille et des anciens collègues retraités tout en favorisant les plus bas revenus.

Nous partageons la même vision sur l'organisation et l'animation du Comité d'Entreprise à travers les différents modules (enfance, vacances/voyages, fêtes et médiathèque). Il en va de même pour la responsabilité des commissions, que ce soit la solidarité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la formation professionnelle, la culture et le logement.

Nous avons défendu d'arrache-pied, lors des négociations sur le nouvel accord sur le fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel, cette organisation et notamment l'animation des modules avec des salariés désignés par les gestionnaires ainsi que le maintien de la médiathèque.

Concernant la nouvelle mandature, nous nous sommes engagés mutuellement, dans le cadre du maintien d'un équilibre financier du Comité d'Entreprise, à engager des discussions sur la vente de la Clé, les chèques vacances et différentes activités afin de parvenir à l'objectif partagé.

Cet objectif étant partagé, nous sommes confiants dans l'aboutissement des discussions.

Nous, élus CGT, tenons à préciser que autant nous recherchons la satisfaction du plus grand nombre de salariés à travers les activités du CE, autant notre objectif n'est pas de leur laisser croire que l'accès à ces prestations permettraient d'améliorer leur pouvoir d'achat.

En revanche, nous luttons et lutterons inlassablement dans l'unité syndicale la plus large dès que cela est possible pour que les salaires des catégories les plus basses, souvent les jeunes, soient au moins égal à 1700 Euros nets. Nous revendiquons aussi que l'ensemble des salaires soit revalorisé en fonction de la hausse des prix d'une part et en rattrapant les pertes subies depuis des années (en moyenne 1% par an depuis 15 ans) d'autre part.

L'amélioration des conditions de travail, la défense et l'augmentation du nombre d'emplois au siège et dans le réseau sont aussi des objectifs que nous nous poursuivons.

En tant qu'élus, nous continuerons à :

- ⇒ Intervenir au cours des consultations du CE,
- ⇒ Inscrire à l'ordre du jour les questions qu'elles soient d'ordre économique, organisationnel, sur la politique commerciale, la formation des salariés à travers l'application loyale des accords locaux, de branche ou de groupe).
- ⇒ Rendre des avis motivés tenant compte des remarques des salariés concernés.

C'est comme cela que nous envisageons notre action afin de représenter au mieux les intérêts individuels et collectifs des salariés de la CEIDF.